

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi treize décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

**Date de convocation :**

7 décembre 2023

**Nombre de Conseillers :**

- **En exercice : 14**
- Présents : 10
- Procurations : 3
- Votants : 13

**Date de publication et  
d'affichage :**

18 décembre 2023

- **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Fabien DRAMARD, Damien GUÉGAN, Élodie GUÉGAN, Jean-Charles RIOU .
- **Absents avec pouvoir :** Annick ALLAIN donne pouvoir à Élodie GUÉGAN, Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Reine-Claude LUCAS, Cécilia REPÉSSÉ donne pouvoir à Fabien DRAMARD.
- **Absents excusés :** Katia LUCAS
- **Absents :**
- **Secrétaire :** Régis ROBERT

**Délibération n°16 de la séance du 13 décembre 2023****REF/N°2023-126 : FINANCES/TARIFS 2024 : Centre d'accueil Willaumez : bilan 2023 et tarifs 2024**

Monsieur le Maire expose les propositions de la commission de finances, réunie le 6 décembre 2023 pour étudier les tarifs de l'année prochaine.

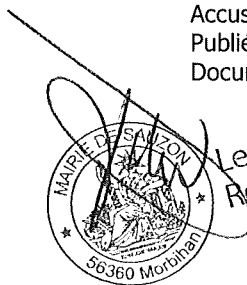
La grille des tarifs est modifiée pour s'adapter à la typologie et saisonnalité des occupants. La grille 2024 proposée regroupe en une seule catégorie : entreprises et saisonniers. Elle prévoit, en outre, pour les 15 chambres individuelles, la tarification mensuelle de :

- 380,00€ du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (proratisable)
- 340,00€ du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Les tarifs 2024 sont résumés en annexe.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité la grille tarifaire 2024 (**pièce jointe**).

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Télétransmission le 18 décembre 2023  
sous le n° 23-126D2023-126 (matière de l'acte 7-10 :  
Finances locales - Divers)  
Accusé réception le 18 décembre 2023  
Publiée 18 décembre 2023  
Document certifié conforme

  
Le Maire,  
Ronan Juhel

